

[Conditions de travail ...]

les négociations qui s'ouvrent doivent aboutir.

La balle est dans le camp des employeurs.

La CFDT, signataire de l'accord sur la prévention du stress, a pris acte (sans surprise, malheureusement), des diagnostics très inquiétants établis par les experts qui sont intervenus dans la majorité des entreprises de la Branche Caisses d'Épargne.

La CFDT, comme d'autres organisations syndicales a, en conséquence, demandé l'ouverture de négociations sur les conditions de travail. Sans succès dans un premier temps. La DRH Groupe, sans doute ébranlée par les récents drames intervenus dans plusieurs Caisses d'Épargne, ouvre enfin ces négociations.



A présent, pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de toutes et tous, il faut que ces négociations aboutissent. En cas d'échec, les employeurs en porteront seuls la lourde responsabilité.

Ce que revendique la CFDT

Ces négociations doivent aborder tous les domaines et non se cantonner à des « aménagements cosmétiques ».

Il faut traiter (liste non exhaustive !) :

✓ **de la charge de travail**, donc revoir notamment les référentiels métiers et activité
=> pour les collègues d'agences = nombre de rendez-vous, obligation de phoning, retour des contacts mails et téléphone en agence pour chaque conseiller, etc.,
=> pour les collègues de sièges = maintien des effectifs, reconnaissance de l'importance des fonctions supports, etc.,

✓ **de la manière de recréer de véritables équipes** (revoir les logiques « nouveau format » pour les agences, comme « open space » pour les sièges) et redonner aux « managers » un autre rôle que « contrôleur » !

✓ **d'une réelle conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle** (notamment les horaires et leur respect, la reconnaissance des dépassements (et la façon d'y mettre fin !), les affectations, l'organisation des réunions, des formations, des « briefs », etc.),

✓ **de la nature, du contenu, du rythme** des suivis d'activité,

✓ etc.

Il faut **mettre fin au « benchmark »**, utilisé uniquement pour que chaque collègue, chaque unité, soient systématiquement en compétition constante, doivent en faire toujours plus, même quand les objectifs sont atteints, voire dépassés !
De plus, quand tout cela est lié à la « part variable » (voire à l'intéressement), nous avons là le « pousse au crime » parfait !

Il faut en finir avec la part variable et **mettre en place un nouveau mode de reconnaissance de l'investissement de chacun(e).**

C'est pour cela que la CFDT revendique depuis 2002 des dispositions concernant l'évolution dans l'emploi. (Sur ce sujet des négociations se sont ouvertes en début d'année. Elles sont actuellement au point mort ! Là également, il va falloir que les employeurs gagnent en crédibilité dans leur volonté d'aboutir !).

En finir également avec les pratiques « infantilisantes » telles que les « classements », les « cartons jaunes ou rouges », les « soirées spéciales meilleur du challenge », les bons d'achat, etc.

Tout cela ne correspond en rien à une réelle reconnaissance du travail accompli ou au maintien du pouvoir d'achat. Là aussi, il va falloir que les employeurs entendent vos revendications.

La CFDT consciente des enjeux pour la vie professionnelle comme personnelle de chaque collègue vous tiendra régulièrement informé du déroulement de ces négociations.

